



Compte rendu de l'assemblée générale du 24 mars 2023

Le 24 mars 2023, les membres de l'Association CERGY PONTOISE NATATION se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du président du club CPN.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présentiel avec l'intervention à distance de trois intervenants.

Accueil des participants à partir de 19h30.

Ouverture de la réunion à 20h15 par Monsieur CASTERA, président du club Cergy Pontoise Natation.

Membres du Comité Directeur présents ou représentés : Olga BARYALAI, Laurence CASBAS, Philippe CASBAS, Hervé CASTERA, Christophe CHALVET, Valérie DAVAIN, Sylvie FOHRER, Paula GARNIER, Dominique VEYSSIERE.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Ouverture de la réunion par le président
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Présentation du budget prévisionnel
5. Élection des membres du Comité Directeur
6. Questions diverses

1. Ouverture de la réunion par le président

Préambule

Le trésorier annonce 27 personnes présentes dont 12 votants réunissant 51 voix.

Le quorum étant atteint et dépassé, l'assemblée peut valablement délibérer.

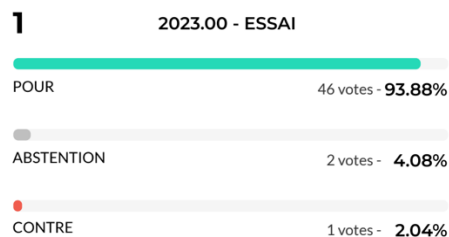
Le trésorier procède à un vote d'essai pour s'assurer que l'ensemble des votants dispose d'un moyen de vote.

Vote d'essai

Un premier test est effectué sur la base d'une résolution fictive afin de s'assurer de la prise en main de l'outil par les votants ainsi que du bon fonctionnement de la plateforme de vote.

Le test étant concluant, les membres votants de l'Assemblée Générale pourra procéder au vote des prochaines résolutions

► **Résolution 2023.00 :**
Vote d'essai



Le mot du président

Le président exprime sa satisfaction de pouvoir réunir cette assemblée en présentiel. Il constate que les habitudes changent. Les années précédentes nous étions beaucoup plus nombreux mais les assemblées se tenaient en distanciel. Le contexte et les habitudes évoluent. Nous devons en tenir compte. Comme tous bons gestionnaires, les membres du comité directeur ont su s'adapter.

Depuis 4 saisons, le président constate que nous devons gravir des montagnes. La liste des problèmes rencontrés est longue : la crise sanitaire et ses confinements, la crise énergétique et son plan de sobriété entraînant des fermetures de piscines, le manque de salariés éducateurs, la perte de bénévoles, l'agressivité de certains adhérents, ... de quoi nous démotiver et semer le doute. Mais, au contraire. Cela nous a permis de nous poser les bonnes questions, de nous remettre en question en engageant de vraies réformes responsables.

Certaines ont été mises en place. D'autres sont en cours. La feuille de route du club CPN consistait à sécuriser son budget, renforcer ses partenariats et conserver ses labels.

Toutes ces réformes devaient prendre en compte la qualité d'apprentissage et la formation de nos éducateurs. Si nous sommes toujours fidèles au club c'est aussi parce qu'on reçoit beaucoup en retour : opération j'apprends à nager et aisance aquatique, les résultats en compétition, la fidélité des clubs présents à notre meeting, la reconnaissance des éducateurs que nous accompagnons dans

leur projet. Cette pression et ce doute sont nécessaires pour nous faire avancer et rechercher l'excellence. Churchill disait « Agissez comme s'il était impossible d'échouer ». Le président propose de s'inspirer de cette célèbre citation.

Remerciements

Le président du Club CPN remercie très chaleureusement toutes les personnes et les institutions qui ont contribué au fonctionnement de l'association durant la saison 2021/2022 :

- l'**ensemble des salariés** qui partagent leur passion de la natation avec nos adhérents ; Rénaud et toute son équipe d'entraîneurs et d'éducateurs ; Maxime qui fait un travail considérable pour rassurer nos adhérents et maintenir le lien ; et Nathalie, pour son entière implication dans ses missions de recherche de subventions, la conduite de projets et l'organisation du meeting.
- tous les **bénévoles** qui participent à l'organisation de nos manifestations : Meeting, forum des Associations, compétitions, fête du club, etc.
- tous les **officiels** sans qui les manifestations sportives ne pourraient avoir lieu. Le président en profite pour faire un nouvel appel pour recruter des officiels. Il signale l'annulation régulières de certaines compétitions mais aussi le paiement d'amendes pour non-présentation d'officiels. Il prévient que désormais le club CPN devra en tenir compte dans son budget, ce qui n'était pas le cas les années précédentes.
- nos **institutions** : les mairies de Cergy, Pontoise, Jouy le Moutier, Vauréal, Osny, Saint Ouen l'Aumône, Eragny. Le président remercie en particulier l'Agglomération de Cergy-Pontoise qui dans le cadre de la labellisation des clubs sportifs résidents, nous soutient financièrement et met gratuitement à la disposition du club CPN des lignes d'eau, des locaux et du matériel.
- tout le **personnel des piscines** de l'agglomération et du complexe sportif des Maradas.
- le **Conseil Départemental du Val d'Oise** pour l'attribution de subventions de fonctionnement et au titre du label club sportif valdoisien Haut Niveau).
- le **Ministère des sports, la FFN et l'Agence Nationale du Sport (ANS)** pour leur soutien au travers de différentes subventions de projet (JAN et Aisance Aquatique), actions (Sport Handicap, Nager Forme et Santé...) et consolidation emplois.
- les **instances fédérales** : le Comité Départemental, la Ligue IDF, la Fédération Française de Natation, représentée par et la Fédération Française Handisport.
- tous nos **partenaires et sponsors** : Société Générale, Jeff de Bruges, Cowool, Eurocomswim, Menus et Merveilles et Eddy's Sports Bar.
- tous les **membres du Comité Directeur** . Nous sommes dans une année électorale. Par conséquent, le président avise l'assemblée que tous les membres actuels vont démissionner ce soir. Certains se représentent. D'autres, pour des raisons personnelles, ne le feront pas. C'est pourquoi, le président tient à remercier les membres actuels pour leur engagement. Il relève que chacun tient son rôle, chacun avec sa propre personnalité. Il souligne combien cela est pour lui un plaisir immense de travailler avec eux, en équipe. Il remercie donc Sylvie, Laurence, Christophe, Philippe, Valérie, Olga, Paula, Dominique.

Le mot de notre invité

Monsieur Lazreg BENELHADJ, président de la Ligue Ile-de-France de Natation, remercie sincèrement le club CPN pour l'invitation à son Assemblée générale et H.CASTERA pour lui permettre de participer en visio.

Il salue le club pour la qualité de son travail et son investissement dans la mise en place des dispositifs JAN et Aisance Aquatique.

Il félicite le club CPN car il sait à quel point il aura fallu se battre pour conserver l'accès à la piscine dans le contexte de la pandémie puis du plan de sobriété énergétique. La ligue est active sur le sujet avec bien sûr le soutien de la région Ile-de-France : convention tripartite avec des centaines de bassins, la mise en place de formations pour devenir maître-nageur, intégralement financées par la Ligue. Au total, 60 places seront accessibles en 2024 pour des stagiaires rémunérés à partir de 800 euros par mois.

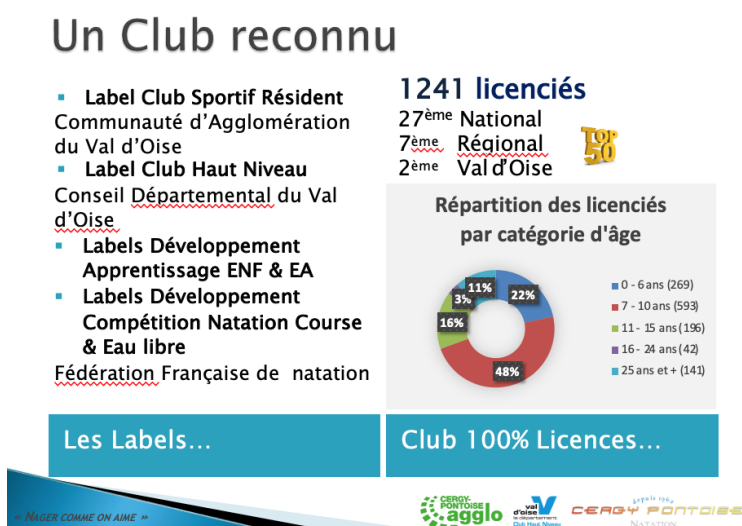
Monsieur BENELHADJ remercie l'ensemble des officiels qui s'engagent, certains même depuis le Brésil.

Il assure le Club CPN, son président et son équipe, du soutien plein et entier de la Ligue. Pour finir, Monsieur BENELHADJ remercie l'ensemble des acteurs de Cergy-Pontoise.

2. Rapport moral

Le président rappelle le soutien de nos différents partenaires ainsi que l'attribution de plusieurs labels qui récompensent le savoir-faire, le sérieux de notre travail et valorise la qualité de notre apprentissage qui est reconnue par diverses institutions.

Les labels



La Fédération Française de Natation

○ Labels

| | Mention | Option |
|---------------|---------------|-----------------------------------|
| Développement | Apprentissage | ENF (école de natation française) |
| Développement | Compétition | NC (natation course) |
| Développement | Compétition | EL (natation eau libre) |
| Développement | Apprentissage | EA (Eveil Aquatique) |

○ Agréments : J'Apprends à Nager et Aisance Aquatique, nous reviendrons plus loin sur nos engagements pour ces dispositifs

Le Conseil Départemental du Val d'Oise

Attribution du Label club Haut Niveau au titre des clubs sportifs valdoisiens de haut niveau pour pérenniser la pratique de la natation au plus haut niveau amateur, favoriser la formation et la pratique de la natation des jeunes valdoisiens

La Communauté d'Agglomération du Val d'Oise

Attribution du Label Club Sportif Résident, soutien apporté à 5 clubs sportifs de l'Agglomération selon une politique axée sur cinq disciplines sportives à vocation d'encadrer les jeunes

Un club 100% licences

Sur la saison 2021/2022, le club CPN comptabilise 1241 adhérents contre 1307 avant COVID.

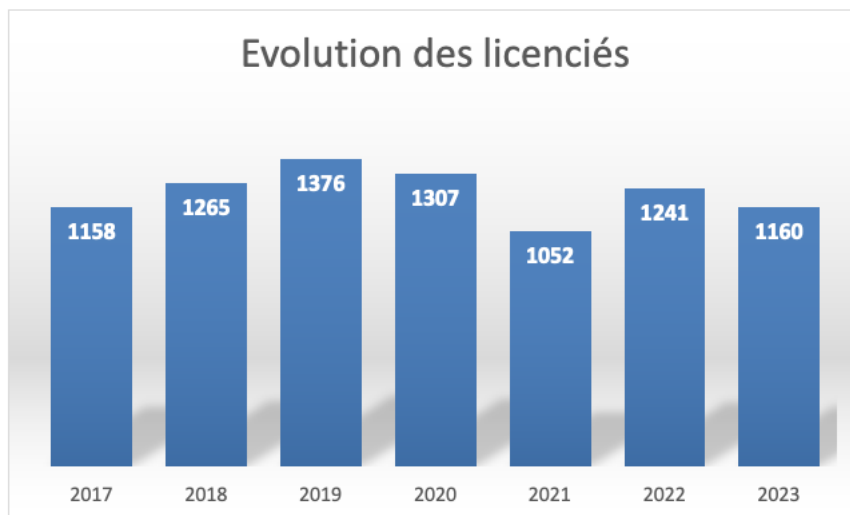
2019/2020 : 1307 adhérents licenciés (JAN inclus) **TOP 50 des clubs au nombre de licences**
Rang national : 27^{ème} , régional : 5^{ème} et 1^{er} du Val d'Oise

2020/2021 : 1052 adhérents licenciés (JAN inclus) **TOP 50 des clubs au nombre de licences**
Rang national : 27^{ème} , régional : 5^{ème} et 1^{er} du Val d'Oise

2021/2022 : 1241 adhérents licenciés (JAN inclus) **TOP 50 des clubs au nombre de licences**
Rang national : 27^{ème} , régional : 11^{ème} et 2^{ème} du Val d'Oise

2022/2023 : 1167 adhérents licenciés (JAN inclus) à ce jour **TOP 50 des clubs au nombre de licences**
Rang national : 26^{ème} , régional : 9^{ème} et 1^{er} du Val d'Oise

La perte d'adhérents est plus forte que ne le montrent les chiffres car le club CPN compte beaucoup plus de licenciés avec les stages gratuits du dispositif J'Apprends à Nager.



| 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|
| 1 158 | 1 265 | 1 376 | 1 307 | 1 052 | 1 241 | 1 160 |
| -29 ↓ | 107 ↑ | 111 ↑ | -69 ↓ | -255 ↓ | 189 ↑ | -81 ↓ |

Nos Activités

Le président présente les activités qui ont eu lieu sur la saison 2021/2022 et le début de la saison 2022/2023.

Les « BB Plouf »: 3 mois à 4 ans

BÉBÉS NAGEURS

- ▶ 1 groupe le samedi matin à la piscine des Eguerêts de Jouy Le Moutier



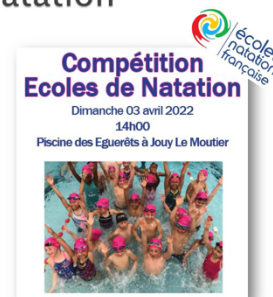
Les Ecoles de Natation

L'ÉVEIL AQUATIQUE (5 ans)

- ▶ 4 groupes INITIATION

L'APPRENTISSAGE

- ▶ 41 groupes ECOLES DE NATATION (6 à 12 ans)
- ▶ 3 rencontres dans l'année
- ▶ 1 groupe Enfants porteurs de Handicap
- ▶ 4 groupes ADULTES NON NAGEURS



Pour le plaisir

Se détendre, pouvoir nager à son rythme et selon ses capacités, mais aussi pour améliorer les techniques de nages

- ▶ 2 groupes ADOS
- ▶ 1 groupe ADOS PORTEUR DE HANDICAP
- ▶ 2 groupes ADULTES

Natation Loisir

Une activité adaptée aux personnes atteintes de pathologies chroniques, aux séniors et à toutes les personnes qui souhaitent préserver et optimiser leur capital santé

- ▶ 1 groupe

Natation Forme et Santé



Les champions et futurs champions

- ▶ 3 groupes « PRE-AVENIR »
- ▶ 2 groupes « AVENIR »
- ▶ 2 groupes « JEUNE »
- ▶ 3 groupes « PROMOTIONNEL »
- ▶ 1 groupe « EXCELLENCE »
- ▶ 1 groupe « MASTER »



J'apprends à nager & Aisance Aquatique

Une mission d'intérêt général

- ▶ 2 dispositifs gratuits pour les enfants de 4 à 12 ans et adultes issus de quartiers prioritaires
- ▶ 218 enfants (109 4/6 ans et 109 7/12 ans) + 15 adultes de 45 ans et + ont bénéficié de plus de 10 heures de cours
- ▶ 19 ont réussi le Sauv'Nage



Chaque année, un nombre important de noyades est à déplorer sur le territoire français. 3 chiffres à retenir : 1500 noyades ayant entraîné 500 décès, et certaines statistiques annoncent que 1 enfant sur 2 ne sait pas nager à son entrée en 6^{ème}.

Afin de lutter activement contre ce phénomène et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, deux plans ministériels ont été mis en place :

- Depuis 2019, l'Aisance Aquatique, vise à donner aux 4-6 ans les bases nécessaires pour être en sécurité en milieu aquatique tout en les sensibilisant aux plaisirs de l'eau.

- Depuis 2015, le "J'apprends à nager" destiné aux 6-12 ans avec pour objectif de dispenser un savoir-nager sécuritaire afin d'écartier le risque de noyade et de permettre à tous les enfants entrant en classe de 6e de savoir nager. Le dispositif a été étendu depuis 2021 aux adultes de 45 ans et +.

Depuis juillet 2016, le club de Cergy Pontoise Natation organise l'opération "J'apprends à nager" les 3 premières semaines des vacances scolaires d'été grâce à la mise à disposition de 3 créneaux sur deux piscines par la Communauté D'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Les deux confinements et la fermeture des piscines entre mars 2020 et juin 2021 en raison de la crise sanitaire ont stoppé toute possibilité d'apprendre à nager et augmenté les risques d'accidents et de noyades, les besoins et la demande sont encore plus importants

Les faits marquants

Des temps forts



Les Forums des Associations
Stage CE



Le Meeting



Le président souligne **2 points remarquables** :

- La **présence du CPN aux journées des associations** de Cergy-Pontoise et Pontoise le 04 septembre 2021, Osny le 8 septembre, Jouy le Moutier et Vauréal le 11 septembre
- L'**organisation du meeting CPN**, reconnu par les plus grands clubs sportifs. C'est l'une des premières compétitions de l'année et l'occasion pour les athlètes de connaître leur état de forme. Le CPN remercie tous nos sponsors ainsi que la CACP, la Ville de Cergy et le Conseil Départemental du 95 pour leur précieux soutien dans l'organisation de cet évènement qui a grandement contribué à son franc succès.

Les objectifs et projets futurs

Le président évoque la feuille de route du club CPN.

Journée Découverte du 16/05/23

Le projet sera piloté par le CPN en collaboration avec l'équipe du CD Handisport 95 et trois ESSMS.

Ce projet prendra la forme d'une demi-journée Olympique et Paralympique axée sur la découverte de la natation. Le public ciblé :

- enfants déficients visuels et handicapés moteurs,
- adultes déficients visuels des ESSMS de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Ayant peu d'accès possibles aux bassins et ayant besoin d'être accompagnés pour oser découvrir cette activité sportive, cet évènement aura comme objectif de démontrer à ce public que l'accès à cette pratique sportive lui est possible !

- Rechercher des Bénévoles et Officiels
- Section Sportive
- Développer la formation Bnssa et Pse1
- Promouvoir les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme → Journée découverte Val d'Oise Terre de Jeux JOP 2024 en mai 2023
- Développer le JAN et l'AA



La découverte se déroulera en rotation sur cinq ateliers, dont quatre aquatiques avec différents défis à relever. Cinq équipes mixtes de quatre à six participants seront formées impliquant une coopération entre jeunes et adultes, déficients moteurs et déficients visuels, lors de ces défis.

Ainsi deux des valeurs de l'Olympisme, à savoir l'amitié et le respect, prendront pour les participants tous leurs sens.

Hors bassin, un cinquième atelier sera mis en place pour permettre aux participants de découvrir l'histoire des JOP et surtout d'être sensibilisés à la troisième valeur de l'Olympisme, à savoir l'excellence.

Pour cela, ils feront la rencontre d'une nageuse Valdoisienne de haut niveau, Solène SACHE, récemment Médaillée de bronze au Championnat du Monde Paraolympique de Natation, au Portugal, en 2022. Elle partagera ses expériences et son évolution du loisir à la compétition, échangera avec les participants et suscitera peut-être des vocations sportives chez les jeunes.

Les valeurs des JOP seront le fil rouge de ce projet. A la fin de l'événement, l'ensemble des participants sera invité à se rassembler dans la piscine pour former les cinq anneaux olympiques. Une photo de groupe sera réalisée afin d'immortaliser ce bel événement.

CPN – Vivre les valeurs de l'Olympisme

Le club CPN vise des publics, jeunes et adultes, ayant une déficience motrice ou visuelle. Trois services accompagnant ces publics ont été sollicités pour participer au projet, à savoir :

- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Rémora 95 de l'association Voir Ensemble,
- Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) de Cergy de l'Association des Paralysés de France (APF France Handicap),
- Service d'Inclusion pour Aveugles et Malvoyants (SIAM 95) classifié de Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) de la Fédération générale des Pupilles de l'Enseignement Public (Les PEP).

SWIM'TEC

Attaché au développement de la natation sous toutes ces formes et particulièrement soucieux de la qualité de l'encadrement des métiers relatifs aux activités aquatiques, le club CPN souhaite s'engager dans la création d'un centre de formation, spécialisé dans la formation d'éducateurs sportifs des activités de natation. Ce projet répond tout à la fois à la volonté de :

- disposer d'éducateurs de qualité en nombre suffisant, besoin par ailleurs partagé avec les différents gestionnaires de piscines et clubs de la Fédération Française de Natation.
- contribuer à l'insertion des jeunes dans l'emploi, en lien avec l'agglomération de Cergy-Pontoise, dans une discipline, la natation, bénéficiant d'une forte employabilité.

Pour assurer cette mission d'intérêt général, le club Cergy Pontoise Natation travaille en partenariat avec le Comité Départemental Natation 95, la Fédération Française de Natation, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la FFMNS (Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs) pour les préparations et passage des examens du Bnssa et Pse1.

Projet Section Sportive

Cible : Collège, Lycée, Université et Grandes Ecoles.

Le Club CPN compte profiter de la livraison du bassin de 50 à la piscine d'agglomération du Parvis à Cergy Préfecture pour moderniser sa structure et mettre en place une section sportive sur Cergy destinée aux collégiens, lycéens et étudiants pratiquant une activité régulière et intensive afin de leur donner la possibilité d'allier leur projet sportif tout en étant dans les meilleures conditions de réussite scolaire.

Nos résultats sportifs

Le président amorce cette partie de la présentation en mettant à l'honneur notre championne Solène SACHE, actuellement en compétition à Saint Briec. Pour l'occasion, l'un des nombreux reportages faits sur Solène est diffusé en séance. Puis Solène SACHE se livre à une interview en répondant aux questions de Christophe CHAVET, vice-président CPN.

Le directeur technique poursuit avec la présentation des résultats sportifs de la période écoulée :

LES RÉSULTATS SPORTIFS

- 82^{ème} Club de France au CNC Natation Course (saison 2021/2022), 16^{ème} de la région et 2^{ème} du Département
- Classement des Interclubs :
 - 55^{ème} de France (progression de 5 places), 14^{ème} de la région et 1^{er} du Département
- Classement Trophée Elite : 179^{ème} de France, 38^{ème} de la région et 2^{ème} du Département
- Classement des Compétiteurs : 181^{ème} de France, 16^{ème} de la région et 2^{ème} du Département

LES RÉSULTATS SPORTIFS

- FFH - Solène sache
 - Mars 2022 : Coupe du Monde à Lignano : réalise 2.1327 au 100 B et se qualifie pour les championnats du Monde
 - Avril 2022 : Coupe du Monde à Berlin : 3 médailles d'or et 1 de bronze
 - Juin 2022 : Championnat de France Bassin de 50 à Valenciennes : 6 courses = 5 finales. 3 médailles d'or et 1 de bronze
 - Juin 2022 : Championnat du Monde Handisport à Funchal (Portugal) : médaille de bronze sur le 100 Brasse & 6 finales !
 - Décembre 2022 : Championnat de France Handisport 25m : Solène prend la 11^{ème} place au classement juniors mixte des Championnats de France petit bain 2022 avec 6 records personnels à la clé
- FFN :
 - Championnat Régional Jeune d'Automne : à Sarcelles : 8 participants
 - Championnat Régional Junior/Senior 50m à Corbeil Essonnes : 9 participants : GROS-HENGSTENBERG Estéban obtient une médaille d'Argent au 100 et 200 brasse
 - Championnat de France Nationale 2 à Saint Raphaël : 2 nageurs qualifiés : Anas EL KABBAL : finale C sur le 50 Papillon et COUDERT Rémi : Finale B au 100 B et médaille d'Argent au 50 B (en profite pour se qualifier au Championnat de France)
 - Championnat de France Elite à Limoges : COUDERT Rémi participe sur 50 & 100 Brasse. Meilleur classement : 36^{ème} au 50
 - Championnat de France Junior 50m à Chalons sur Saône : EL KABBAL Anas se qualifie en finale B sur le 100 papillon
 - Championnat de France Open d'Été à Amiens : EL KABBAL Anas se qualifie en finale B sur le 50 NL et en A sur le 50 papillon



Le président clôt la présentation des résultats sportifs du club CPN en remerciant chaleureusement Rénaud DESMONTS, directeur technique, et son équipe, pour leur travail de qualité en matière de formation.

Proposition de vote

► Résolution 2023.01 :

Après avoir entendu le rapport moral et sur la foi des éléments présentés, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral.

2

2023.01

| | | |
|------------|------------|------|
| POUR | 49 votes - | 100% |
| CONTRE | 0 votes - | 0% |
| ABSTENTION | 0 votes - | 0% |

3. Rapport financier

Le trésorier présente le rapport financier du club CPN.

La clôture des comptes au 31 décembre 2022 ne soulève pas de problème particulier au plan comptable.

Le résultat net comptable est conforme aux prévisions et permet de dégager un résultat positif de 8366,34€.

Cela représente une augmentation de 15% par rapport à 2016.

Il s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'adhérents et une gestion « au plus juste » des différentes activités du club.

Par souci de transparence, le montant résultant d'erreurs d'appréciation lors de la prise de réservation pour les stages et compétitions a été porté sous la rubrique « 670000 - Charges exceptionnelles ». C'est très regrettable et oblitère significativement le montant qui devait être consacré à l'augmentation de la masse salariale.

L'augmentation du poste « Prestations en Nature » est une conséquence directe de la demande de la CACP de refléter au compte de résultat la valorisation de la mise à disposition des équipements sportifs. Elle n'a cependant pas d'incidence sur le résultat.

BILAN FINANCIER

« L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES PENDANT L'EXERCICE 2022 A ÉTÉ FIDÈLEMENT ET SINCÈREMENT RETRANSCRIT. LA COMPTABILITÉ PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST LE REFLÈT VALIDE ET SINCÈRE DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION. »

- Résultat net comptable positif : 4 298,74€
- Poste « Prestation en Nature » : 275 000,00 €
- L'ensemble des engagements de dépenses et de recettes a été porté au bilan et compte de résultat en tant que de besoin.
- Les comptes sont déposés et publiés au Bulletin Officiel

« LE BILAN EST SAIN ET ÉQUILIBRÉ. »

- Les dettes et créances figurant au bilan ont été vérifiées et sont certifiées sincères et véritables.
- Les produits constatés d'avance correspondent au montant des cotisations perçues en 2022 et relatives à l'activité du club de janvier à juillet 2023.
- La trésorerie est saine et cohérente avec les différents éléments du bilan

« LE RAPPROCHEMENT BANCAIRE EST EXACT AU 31 DÉCEMBRE 2022. »

- L'Ensemble des Comptes de Trésorerie à fait l'objet d'un rapprochement bancaire (exact à 0,00 Euro).

« LE BUDGET A ÉTÉ EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉVISIONS. »

- Un effort tout à fait substantiel a été engagé pour revaloriser la grille des salaires des éducateurs du Club

- Une provision exceptionnelle pour risque de contentieux a été inscrite sur l'exercice courant.
- Une provision destinée à couvrir l'impact financier de la décision d'augmentation des salaires a été inscrite au bilan

Cette année, à challenge exceptionnel

REPONSE EXCEPTIONNELLE

BILAN SAIN ET ÉQUILIBRÉ, RÉSULTAT LÉGÈREMENT POSITIF



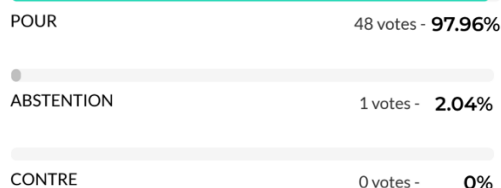
Proposition de vote

► Résolution 2023.02 :

Après avoir entendu le rapport comptable et financier et sur la foi des éléments présentés, l'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour l'exercice 2022

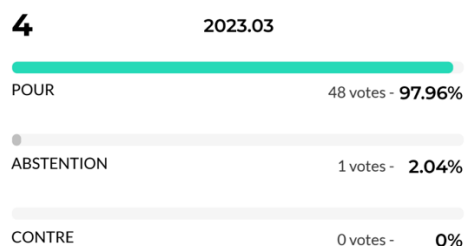
3

2023.02



► Résolution 2023.03 :

Sur proposition du trésorier, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de la totalité du résultat au poste « 119000 – Report à Nouveau»



4. Présentation du budget prévisionnel

Le trésorier présente le budget prévisionnel :

BUDGET PRÉVISIONNEL

- Les principes de bonne gestion adoptés les années précédentes sont respectés :
 - Les cotisations des adhérents équilibrent la masse salariale (y compris les charges sociales et frais connexes)
 - Les différentes activités connexes du club (vente d'équipement, activités diverses, meeting) doivent être équilibrées ou positives
 - Le budget prévisionnel alloué aux stages de préparation aux compétitions pour les nageurs est maintenu à 8 000 €
 - En fonction de l'évolution de l'exécution budgétaire, le budget intègre une ligne relative au support pour l'entraînement des Nageurs de Haut niveau.
 - Afin de prendre en compte la décision d'augmentation salariale des éducateurs et des administratifs, le budget intègre une augmentation de 8% des cotisations. Les cotisations s'établissent comme suit:
 - 1948-2006 : 490 euros
 - 2007-2012 : 430 euros
 - 2013-2018 : 420 euros
 - 2019-2023 : 350 euros
- Le plancher en terme d'adhésions régulièrement payées s'établi à 850 adhérents en deçà duquel le fonctionnement sera très difficile.

Reconstruction du budget existant sans modification substantielle

Un budget prévisionnel équilibré

« LE RAPPROCHEMENT BANCAIRE EST EXACT AU 31 DÉCEMBRE 2022. »

- L'Ensemble des Comptes de Trésorerie à fait l'objet d'un rapprochement bancaire (exact à 0,00 Euro).

« LE BUDGET A ÉTÉ EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉVISIONS. »

- Un effort tout à fait substantiel à été engagé pour revaloriser la grille des salaires des éducateurs du Club

- Une provision exceptionnelle pour risque de contentieux a été inscrite sur l'exercice courant.
- Une provision destinée à couvrir l'impact financier de la décision d'augmentation des salaires a été inscrite au bilan

Cette année, à challenge exceptionnel

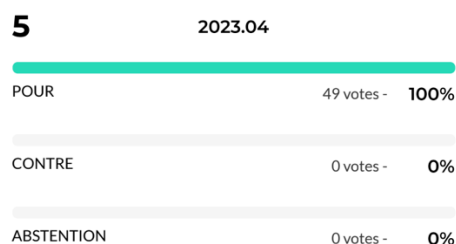
REPONSE EXCEPTIONNELLE



Proposition de vote

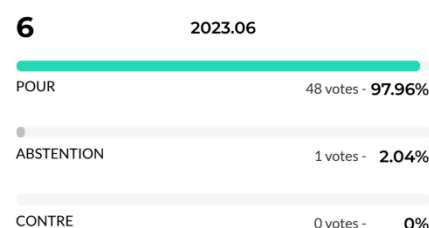
► Résolution 2023.04 :

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel des opérations 2023 tel que présenté précédemment et donne mandat au Bureau Exécutif pour l'exécuter et le modifier en tant que de besoin.



► Résolution 2023.06 :

L'Assemblée Générale donne Mandat d'Administration Générale au Trésorier pour toutes les actions relatives à la Gestion Financière ainsi que toutes les opérations relatives à la Gestion des Ressources Humaines



5. Élection des membres du Comité Directeur

Conformément aux statuts, l'ensemble des membres du Comité Directeur actuel démissionne. Après vérification des candidatures exprimées, la liste présentée au vote de l'Assemblée Générale est constituée de :

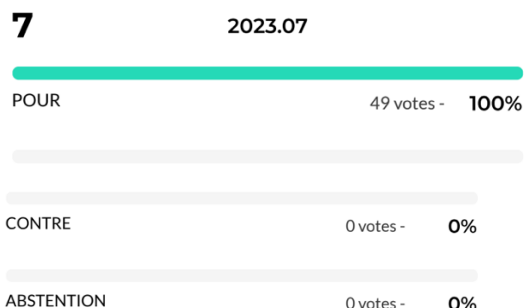
- Olga BARYALAI (renouvellement)
- Laurence CASBAS (renouvellement)
- Philippe CASBAS (renouvellement)
- Hervé CASTERA (renouvellement)
- Christophe CHALVET (renouvellement)
- Valérie DAVAIN (renouvellement)
- Sylvie FOHRER (renouvellement)
- Aurore RAPAILLE (premier mandat)
- Dominique VEYSSIERE (renouvellement)

La liste ainsi constituée se présente dans son ensemble au vote de l'Assemblée Générale.

Proposition de vote

► Résolution 2023.07 :

En application des statuts de l'Association, les membres adhérents dont la qualité à dûment été vérifiée par les instances mandatées à cet effet et dont les noms ont été précédemment listés, sont élus au Comité Directeur de l'Association pour un mandat de 4 années.



6. Questions diverses et mot de la fin

Le président invite les participants à intervenir puis les remercie de leur présence avant de les convier à un moment de convivialité.

Le Président

H.CASTERA

La Secrétaire

L. CASBAS